

Avis voté en plénière du 10 novembre 2015

Les filières lin et chanvre au cœur des matériaux biosourcés émergents

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

L'avis présenté ce jour est, pour le cycle 2010-2015, le dernier de la section environnement mais aussi de notre Conseil. Un symbole.

Il constitue en effet, à vingt jours du début de la Conférence des parties sur le climat à Paris (COP21), un trait d'union pour le futur des conseillers du prochain CESE. Il est un message pragmatique et volontariste de la société civile adressé à celles et ceux qui nous gouvernent. Puisse-t-il les inciter à faire progresser la chimie du végétal et ainsi contribuer à l'émergence de ressources durables pouvant irriguer des filières pour de nouvelles applications plus respectueuses de notre environnement.

Bio-polymères ou composites, le champ des matériaux biosourcés est vaste. Chanvre et lin, par leur liaison avec l'histoire du développement humain, demeurent emblématiques de productions du passé. Se projeter dans l'avenir nécessite tout d'abord de se réapproprié l'outil industriel de première transformation quasi disparu de notre territoire. Nous soutenons l'idée d'une part d'aider à l'implantation de telles unités à proximité des zones de production, d'autre part, de répondre aux interrogations concernant l'usage alternatif de ces fibres en concurrence avec d'autres mais également veiller à l'adéquation des quantités produites aux besoins des clients et s'assurer de leur stabilité.

Qu'ils soient organisationnels, socioéconomiques, réglementaires, de l'amont à l'aval, les freins demeurent. Mais les verrous techniques ont été pleinement identifiés par l'ADEME. Il appartient donc aux professionnels du secteur, à la R&D, d'explorer toutes les voies afin de consolider l'existant et de développer de nouveaux débouchés, de nouveaux usages. La CFE-CGC encourage l'analyse du cycle de vie des produits (ACV) pouvant être un élément différenciant, en termes d'impacts environnementaux, dans la comparaison avec d'autres matériaux.

Si des limites organiques existent, les nouvelles applications intégrées à des produits composites à haute performance, légers, résistants, isolants, absorbants acoustiques laissent entrevoir toutes les qualités et le potentiel de développement des matériaux biosourcés. Ceux-ci sont à même de répondre à des enjeux économiques certains pour d'autres filières industrielles en transition vers une économie verte.

Initiale ou continue, la formation doit être capable, en concertation avec les professionnels, de répondre aux besoins spécifiques des métiers liés à l'ensemble des activités impliquées dans la production ou l'utilisation de ces nouveaux matériaux. Nous n'aurons de cesse de réaffirmer que les voies de l'apprentissage et les parcours en alternance sont deux puissants leviers facilitant l'accès à l'emploi et favorisant son ancrage local.

C'est pourquoi, la CFE-CGC soutient pleinement la création d'une plateforme de coordination nationale autour du pôle de compétitivité Industries & Agro-ressources impliquant toutes les parties prenantes, de la recherche en amont, en passant par les producteurs, les transformateurs et en aval les acteurs capables de valoriser ces fibres dans les produits manufacturés.

La relocalisation en territoires d'activités industrielles autour du chanvre et du lin, la création d'emplois nouveaux qui leur est associé, militent pour une vision plus stratégique et un soutien fort à l'ensemble du secteur. À l'heure où le « *made in France* » devient un atout, intensifier la communication autour de ces réalisations innovantes, convaincre industriels et grand public du potentiel technologique de ces fibres s'impose comme une évidence.

C'est sans réserve que nous l'adopterons. La CFE-CGC félicite Catherine Chabaud pour son engagement et sa détermination à faire valoir, par la terre, par la mer, par le débat, les enjeux climatiques et environnementaux auxquels l'humanité est confrontée.